

# La Gazette de Saint-Michel

## Eté 2011



### SOMMAIRE :

Le mot du Maire	p. 2
Passage à la TNT	p. 5
Monde associatif	p. 6 à 7
Le mot de Richard	p. 7
L'agenda de l'été à Arrien	p. 8

Directeur de la publication : G. PONS  
Reprographie : Mairie d'Arrien-en-Bethmale  
Rédacteur en chef : E. ROBLOU  
Comité de rédaction : F. BAUBY, M. HOUDOUX

Retrouvez les numéros de la Gazette de Saint-Michel depuis 2008, ainsi que d'autres informations sur notre site Internet :  
<http://arrien-en-bethmale.pays-couserans.fr/>

# Le mot du Maire

Nous voici déjà à la moitié de l'année 2011, la Gazette de l'été que vous avez entre vos mains est un lieu important me semble-t-il pour vous informer sur les dossiers de la Commune :

1) Budget prévisionnel 2011. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité un budget de 335 502 € qui se compose de la manière suivante :

a) section de fonctionnement : 173 890 €

En recette, on trouve dans les chapitres les plus importants les impôts et taxes pour 58 030 €, les dotations forfaitaires pour 55 580 €, les revenus des immeubles (gîtes et locations) pour 22 100 €, produits exceptionnels (ventes terrains) 21 500 €.

En dépense, les charges de personnel pour 45 800 €, les charges de gestion (qui sont en quelque sorte, le porte-monnaie au quotidien de la Commune) pour 67 345 €, ainsi qu'un virement à la section investissement de 26 000 €.

b) section d'investissement : 161 612 €

En recettes, les chiffres-clés : emprunt pour la salle de restauration 50 000 €, FCTVA 29 037 €, subventions d'investissement 28 350 €, reste à réaliser de 2010 24 866 €.

En dépenses, on retrouve la salle de restaurant pour un montant prévisionnel de 80 000 €. Ce projet débutera au mois d'octobre pour une durée d'environ 2 mois (cf. page suivante).

La subvention attendue de la Région devrait être de 30 à 35%. Le Département ne participera pas au projet. Pour ce qui concerne l'Etat, qui était très intéressé, il dit « ne pas trouver de ligne financière » pour nous financer, un comble ! Nous faisons le forcing pour essayer de récupérer une participation de ce dernier. La suite du financement sera assurée par l'emprunt de 50 000 €. Cet emprunt n'augmentera pas notre taux d'endettement puisque des recettes supplémentaires sont attendues et qu'un emprunt en cours se termine en 2011.

Les taux des impôts de la Commune ne seront pas augmentés, comme l'année précédente. Nous pourrions compter sur une augmentation des bases qui sont dues à des constructions nouvelles, des changements de classement, etc ... ainsi qu'une participation, comme l'an dernier du budget de l'eau pour un montant de 8 000 € sur les salaires de l'employé communal en charge de la maintenance du réseau.

La Taxe Professionnelle a disparu, elle a été compensée par une cotisation foncière des entreprises et surtout, par le reversement de la Taxe d'Habitation du Département qui ne la perçoit plus. C'est pourquoi sans augmenter, notre taxe d'Habitation passe de 6,95% à 12,18% par le reversement des 5,23% du Département. Cette réforme aurait pu nous avantager sauf que l'Etat a instauré une nouvelle taxe Prélèvement GIR de 7 291 €, qui nous annule, à l'euro près, ce supplément de recettes.

2) Budget prévisionnel de l'eau 2011 : fonctionnement 27 011 € et investissement 24 254 €.

3) L'enfouissement des réseaux électricité-téléphone d'Aret : les travaux sont programmés au Syndicat Mixte des Collectivités Electrifiées de l'Ariège pour cette année.

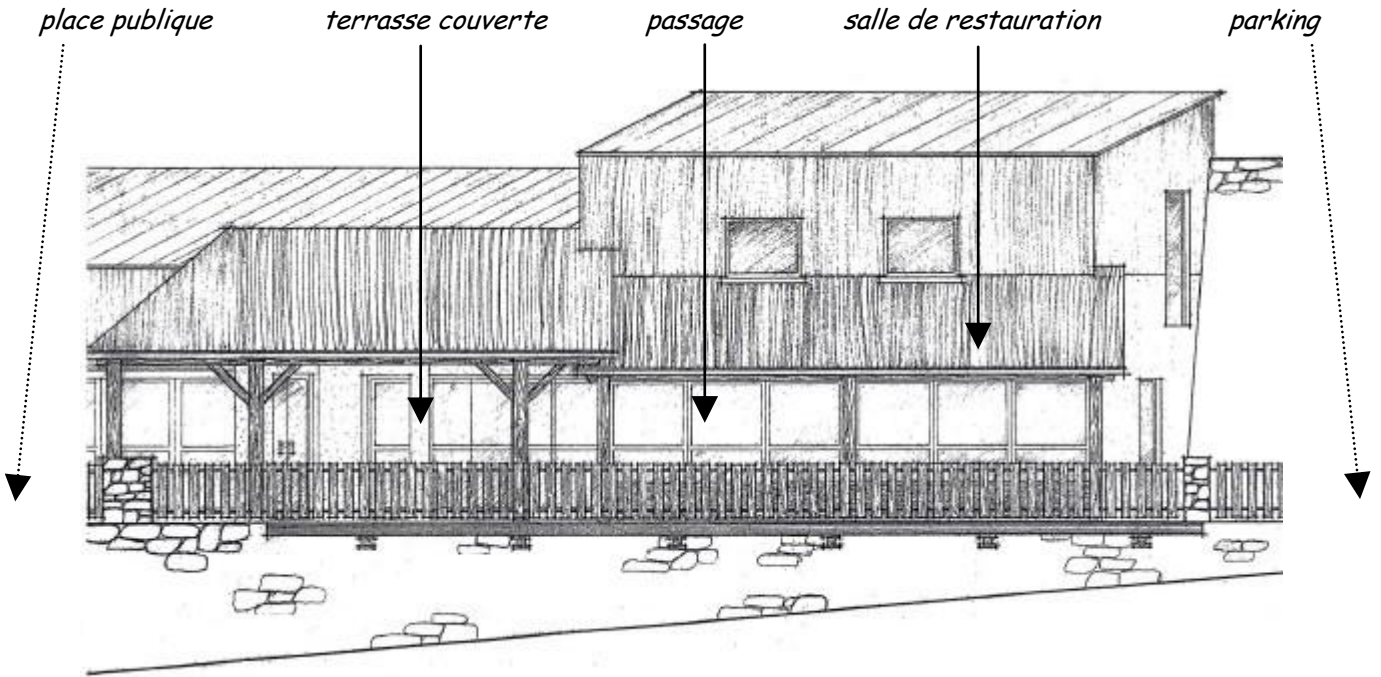
4) Coupe usagère : toutes les personnes intéressées (résidence principale ou secondaire) doivent s'inscrire à la Mairie avant le 15 août 2011. Le prix serait sensiblement le même que l'an passé et la livraison prévue au mois de septembre.

5) La déchetterie d'Audressein a fait peau neuve. Elle est désormais ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

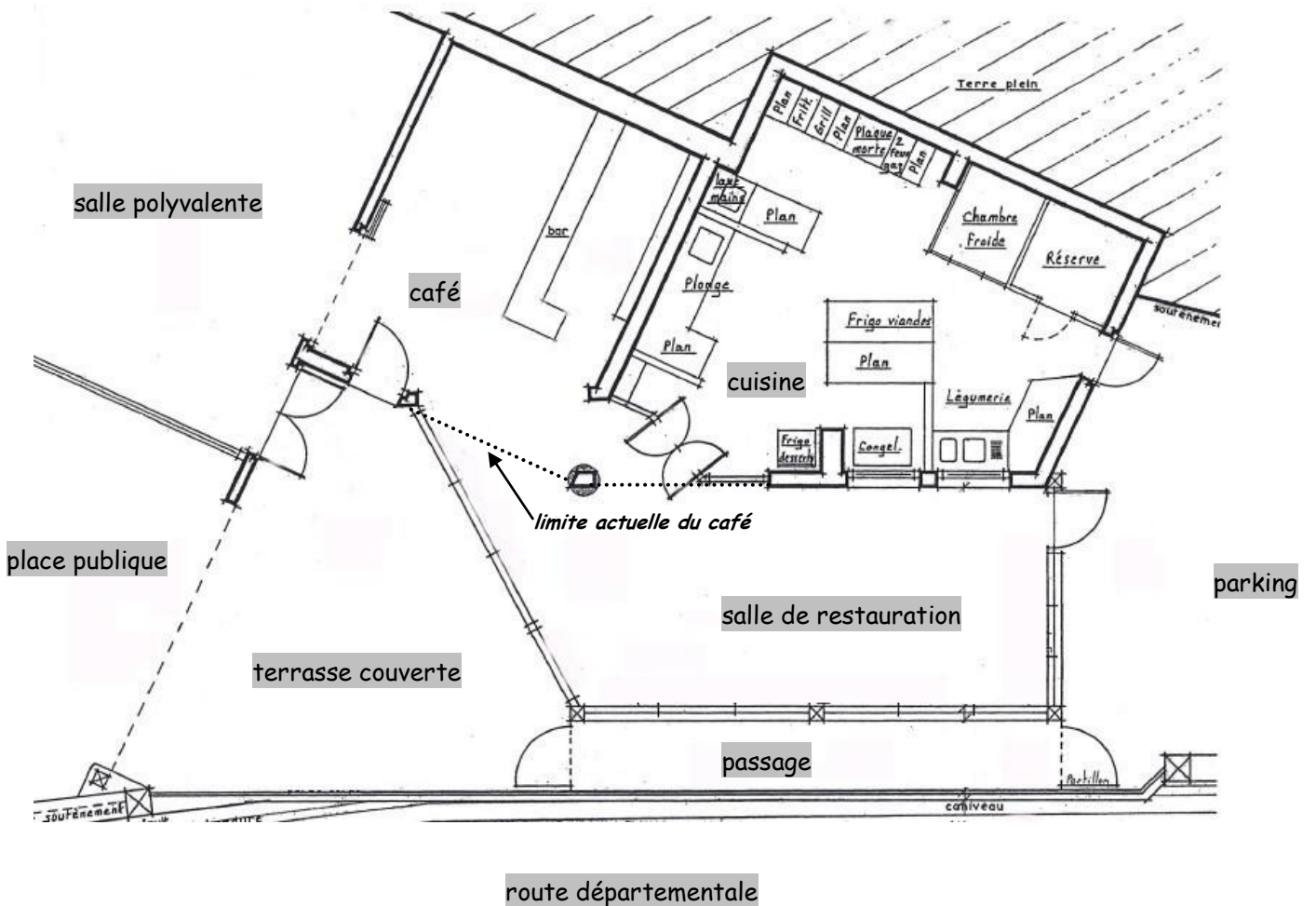
Merci encore aux personnes qui réalisent cette Gazette et bon été à tous !

Le Maire, G. PONS

Projet vu depuis la route



Plan en masse



## PASSAGE A LA TNT (\*)

Pour la région Midi-Pyrénées, le basculement est prévu le 8 novembre 2011. Concrètement, cela veut dire qu'à partir de cette date, les relais analogiques cesseront d'émettre et il ne sera plus possible de recevoir la télévision avec les téléviseurs non équipés de TNT intégrée. La vallée de Bethmale est actuellement couverte par le relais de la Serre (relais TDF \*\*), ce relais ne basculera pas sur la TNT et sera sûrement démantelé.

Le relais réémetteur TNT prévu pour couvrir notre commune sera situé à Balacet, il doit être installé prochainement et appartiendra au Conseil Général qui le finance (l'Etat n'ayant prévu que la couverture de Castillon, Engomer et ses environs). Il est possible qu'il reste des zones d'ombre (non couverture) dans ce dispositif, elles ne pourront cependant être détectées qu'à l'issue de la mise en service par des essais réels de fonctionnement.

Nous conseillons de ne pas se précipiter dans l'achat et l'installation de matériel satellite : des démarchages auprès de la population sont en cours par des personnes pas toujours très honnêtes et poussant à la consommation. Vous pourrez demander des renseignements à la Mairie à compter du mois de septembre.

Pour les foyers (résidence principale) non couverts par la TNT après la mise en service de novembre, une aide de l'Etat de 250 € sans condition de ressources sera allouée pour s'équiper d'un système individuel d'accès à la TNT (antenne parabole avec décodeur satellite TNT). Le détail d'obtention de cette aide vous sera indiqué dans un courrier issu du Conseil Général.

Si vous recevez actuellement la TV par une réception satellite, le passage à la TNT ne changera rien pour vous.

Identification des différents cas possibles si vous utilisez l'antenne râteau :

- votre récepteur est analogique :

Pour recevoir la TNT hertzienne, il vous faudra un décodeur TNT externe (prix entre 20 € et 60 €) raccordé sur votre antenne râteau que vous devrez réorienter,

- votre récepteur intègre la TNT :

Pour recevoir la TNT hertzienne, vous devrez réorienter l'antenne râteau et régler les chaînes.

En résumé : il est prudent de ne rien faire, ne pas se précipiter, ce sont des équipements courants qui sont rapidement disponibles et se passer de la télévision pendant quelques jours n'est pas dramatique, cela vous permettra de remettre au goût du jour les veillées avec les voisins.

Nous vous donnons rendez vous le 8 novembre pour les essais.

J.-P. GASTON

Notes de la rédaction :

\* TNT = Télévision Numérique Terrestre, système permettant la diffusion de plusieurs programmes télévisés à la fois sur un seul canal, là où la diffusion analogique n'en permettait qu'un (1 canal, 1 chaîne de télévision) ; la diffusion/réception est soit hertzienne (antenne râteau), soit satellite (parabole)

\*\* Créée en 1975 lors de l'éclatement de l'ORTF (Office de Radiodiffusion-Télévision Française), TDF (TéléDiffusion de France) est une Société Anonyme depuis 1987. Perdant progressivement ses monopoles sur la diffusion de la radio (1982) et de la télévision (1986 pour le privé, 2003 pour le public), elle développe dans les années 90, des services de radiocommunications, de radiomessagerie et de diffusion de données. Depuis 2000, elle s'agrandit en Europe. Actuellement, ses activités incluent le multimédia, les réseaux télécoms haut débit, la Télévision Mobile Personnelle (TMP), la radio numérique.

## Transhumance en Bethmale

Cette année encore, la transhumance a eu lieu. Les 4 et 5 juin, les troupeaux ont rejoint les pelouses d'altitudes, annonçant les chaudes journées d'été. Toujours beaucoup de monde pour suivre les brebis de la famille FORT, les vaches de Yannick et Bruno VEPER, et les chevaux de Simon LOMPEDE. Une ambiance bon enfant au cirque de Campuls, où l'on a pu se régaler des excellentes côtelettes grillées de main de maître par une équipe rodée, ou par le pique-nique sorti du sac. Des chants et des danses de nos amis de *La Bethmalaise*, une calèche pour rejoindre si l'on était fatigué de Mount Néré à Campuls, une fête inscrite dans la tradition de notre vallée, et qui draine chaque année beaucoup de personnes avides d'authenticité. Merci à tous ceux qui ont partagé ces moments avec nous, nous vous disons à l'année prochaine.

H. CABOS



## Les Riverains du Balamet

Bonjour à tous, l'association de pêche du lac de Bethmale vous informe que depuis le 30 avril, le lac a « ouvert ses portes aux pêcheurs ». Le jour de l'ouverture, 117 cartes de pêche ont été vendues, sans compter les nombreux enfants de moins de 12 ans qui ont pu pêcher gracieusement. Cette année, la nouveauté est l'ouverture du lac le mercredi, du 30 avril au 30 juin, offrant une journée de pêche supplémentaire, et permettant les invitations de groupes : Centres de Jeunesse, Centres pour Handicapés, enfants du Secours Populaire, ...

Les jours d'autorisation de pêche sont donc :

- du 30 avril au 30 juin : les mercredis, week-ends, et jours fériés ;
- du 1<sup>er</sup> juillet au 2 octobre : tous les jours, sauf les mardis et vendredis.

Le Président Patrice VASSET et toute l'équipe du lac vous souhaitent un bon été et une bonne saison de pêche. Nous vous retrouverons avec plaisir sur la rive de ce joyau.

H. CABOS



## Gym Atout Cœur

Créé il y a plusieurs années, le club de Castillon « Gym Atout Cœur » est une association de type loi 1901, fonctionnant sur le bénévolat des intervenants (et cotisation pour les participants). Les ateliers, animés par Hannah WILSON, sont ouverts à tous, hommes et femmes, et se déroulent le lundi et le jeudi soir au Foyer des Activités du Castillonnais, dans la convivialité et la bonne humeur.

Depuis le mois d'avril dernier, le club a ouvert à la salle des fêtes d'Arrien-en-Bethmale des ateliers supplémentaires, sous la houlette de Chantal CHESI. Chantal suit actuellement une formation en vue d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) animateur de loisir sportif, option « Activités gymniques d'entretien et d'expression ». L'an prochain, elle se formera au Qi Gong (prononcez Tchi Kong). Pour le moment, elle vous propose d'apprendre à vous détendre le lundi matin (10h00-11h00) avec une séance de gymnastique douce (aussi appelée stretching), méditation et vibration coréenne (selon le temps disponible), et le mercredi matin (mêmes heures) avec une séance de Qi Gong.

A ce jour, déjà 11 licenciés suivent cette nouvelle activité, qui n'a pas pourtant fait l'objet de publicité ; nous comptons bien que cet effectif augmente dès la saison prochaine.

H. WILSON / C. CHESI



## La Bethmalaise

Toujours beaucoup d'activités pour *La Bethmalaise* cet été. Avec les traditionnelles participations aux fêtes locales de Bordes, Bethmale et Arrien ainsi qu'aux transhumances de Bethmale et de Seix, l'Association s'emploie à fêter ses vingt ans dignement les 23 et 24 juillet prochains.

Deux décennies sont passées depuis la première fête organisée à Arrien, approximativement aux mêmes dates en 1991... Depuis la première quinzaine de bénévoles de cette époque, l'Association a évolué en se recentrant sur la danse, la musique et le chant et a vu les rangs de ses membres atteindre progressivement les 70 participants (danseurs enfants et adultes, chanteurs occitans et *Cœur en Chanteurs*, musiciens adultes et enfants).

A Arrien, cet anniversaire sera consacré, le 23 juillet en fin d'après-midi, à la danse avec *Les Troubadours de Guyenne*, amis de la première heure, le groupe enfantin de *La Còlha de Santa Maria de Mijaran* et les adultes et enfants de *La Bethmalaise*. Les petits Arannais découvriront la vallée dès la matinée (ils accueilleront à leur tour les enfants de *La Bethmalaise* en septembre). Le soir, un bal animé par les musiciens du groupe *Revelhet* réunira tous les danseurs.

Le dimanche 24, en début d'après-midi, toute une série de surprises animeront l'ensemble du village d'Arrien ; elles se termineront par un concert dans l'église où vous pourrez applaudir le *Cœur en Chanteurs*, les chanteurs occitans et les accordéonistes de l'atelier diatonique.

Autre événement de l'été, les danseurs participeront en août à deux spectacles avec la compagnie équestre « Alegria » à Foix et à Bouan, où deux cavaliers évolueront sur des chevaux de Mérens autour des danseurs. *La Bethmalaise* sera également présente pour des spectacles plus classiques à Cescau (feu de la Saint-Jean le 25 juin), à Arnave (fête locale le 17 juillet), pour *Autrefois le Couserans* et à Castillon (fête locale 20 août).

Les chanteurs occitans participent à un opéra pyrénéen « contes et légendes des vallées d'Aure et du Louron » qui mêle chants classiques et traditionnels dans un conte populaire porté par une chorégraphie articulée autour de marionnettes géantes. Une dizaine de représentation est prévue en Espagne et dans les Hautes-Pyrénées. Ils monteront cette année pour la dixième fois au refuge des Estagnous pour chanter dans le cadre du festivalier le vendredi 12 août.

Les musiciens animeront deux bals à Sentein les 26 juillet et 9 août.

Le *Cœur en Chanteurs* participera aux messes des fêtes locales de Bordes (11 juin, à Ourjout), Aucazein (23 juillet), Orgibet (14 août), Ayet et Sentein (15 août), Castillon (21 août), Arrien (28 juin) et Loutrein (24 septembre). De même, il donnera un concert le samedi 20 août lors de la fête de Castillon et un autre en octobre pour l'inauguration de la salle culturelle d'Orgibet.

A. LEGENDRE

## Le mot de Richard

Pour continuer sa tradition d'accueil de jeunes cuisiniers dans la découverte de leur métier, cet été, l'*Auberge de la Core* comptera parmi ses effectifs deux nouvelles toques en provenance de l'île de la Réunion et qui viendront pour la première fois en métropole.

Ensemble, nous vous régalerons 7 jours sur 7, midi et soir, en juillet et en août. La formule du midi (en semaine) est toujours préparée selon la météo et le marché du jour. Pendant toute la saison estivale, nous vous conseillons de réserver pour être certain d'avoir une table ; en outre, nous pouvons également servir tard le soir à la demande.

R. MICHIELS

## L'agenda de l'été à Arrien :

**Sam. 18 juin** : repas (R\*) et feu de la Saint-Jean

**Sam. 16 juillet** : étape Saint-Gaudens -> plateau de Beille du *Tour de France 2011*  
vers 11h50, passage de la caravane,  
vers 13h00, passage des coureurs

**Sam.23 - dim. 24 juillet** : *La Bethmalaise* fête ses 20 ans

Samedi 23 : 16h00, ateliers de danses folkloriques  
17h00, spectacle de danses folkloriques  
21h00, bal

Dimanche 24 : 14h30, animation d'Arrien sur les métiers d'autrefois  
16h30, concert à l'église avec les chorales de l'Association

**Ven. 26 - dim. 28 août** : fête locale

Vendredi 26 : soirée Paella (R\*) + musique

Samedi 27 : soirée Moungetado (R\*)

Dimanche 28 : 10h30 messe avec les chorales de *La Bethmalaise*,  
17h00 danses folkloriques par les groupes de *La Bethmalaise*

**(R\*) Réservation à l'Auberge de la Core, tél. : 05 61 04 80 53**